# S3 BORDEAUX

# SPÉCIAL PEGC

Supplément au Bulletin S3 Bordeaux N°211 Directeur de publication : JP MERAL - CPPAP : 1019 S 07145



Jeudi 18 octobre 2017

### LA COUPE EST PLEINE

e nouveau gouvernement n'a pas épargné les fonctionnaires à cette rentrée 2017 ; les annonces se sont succédées de manière mécanique et toutes vont dans le sens d'une réduction du pouvoir d'achat et de la dégradation de nos conditions de travail. Il y a la journée de carence, le gel du point d'indice, les 120 000 suppressions de postes, le report de l'application du PPCR, l'annonce par le cabinet de JM Blanquer du blocage du PPCR dès 2018 lors de la réunion d'un groupe de travail de personnels de direction et la hausse de la CSG dont on ne sait si elle sera compensée et à quelle hauteur. En fait les ministres des comptes publics et de l'éducation nationale n'ont pas beaucoup d'imagination et ont ressorti des cartons les vieilles mesures déjà utilisées contre les agents de la fonction publique. Nous aurions pu espérer que la recherche d'économies ou de recettes supplémentaires de la part d'un nouveau gouvernement avec des idées nouvelles ne se situent pas de manière systématique dans la fonction publique.

Par contre rien sur la fraude fiscale dont le montant est évalué par tous les experts à environ 80 milliards, rien non plus sur les niches fiscales (100milliards), la redistribution des richesses ou une réforme plus juste de l'impôt sur le revenu.

Pour les enseignants du collège la rentrée s'est avérée un peu moins compliquée que celle de 2016 avec la réforme du collège ; en effet les EPI sont pratiquement abandonnés, il n'en reste plus qu'un sur le cycle 4 au lieu des 6 imposés et les 8 thèmes le sont également. Bien sûr il y a toujours la possibilité d'en faire 6 pour les collègues volontaires. C'est le début de l'autonomie chère à JM Blanquer qui risque d'introduire beaucoup d'inégalités entre les établissements et donc les élèves et qui pénalise toujours les plus faibles. Enfin n'oublions pas la suppression de 23 000 contrats aidés sans préoccupation du devenir de ces personnels et de la pérennité de leurs missions.

Ne laissons pas faire et continuons à nous mobiliser pour défendre un service public d'éducation de grande qualité au service de la réussite de tous, ainsi que notre métier et nos conditions de vie.





### SOMMAIRE

**EDITORIAL** 

RENDEZ-VOUS SALARIAL DU 16 OCTOBRE 2017

VACANCES DE PRINTEMPS : PAGAILLE EN PERSPECTIVE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

DROLE DE CAMPAGNE DU MEDEF

ADHESION / CONTACT

Laulan Bruno secrétaire académique du SNUIPP/FSU

# RENDEZ-VOUS SALARIAL DU 16 OCTOBRE

Comme on pouvait si attendre ce rendez-vous n'a rien donné, ni sur le gel du point d'indice, ni sur le PPCR, ni sur le jour de carence et la CSG, voir communiqué FSU ci-dessous.

# Communiqué FSU - Les Lilas le 16 octobre 2017

Lors du rendez-vous salarial de ce jour, le Ministre a confirmé nos inquiétudes: gel du point d'indice, jour de carence, report d'un an à partir de janvier 2018 de l'application des mesures issues du cycle de discussions « PPCR » : sur ce dernier point, la décision brutale de revenir sur cet accord salarial, annoncée officiellement aujourd'hui, constitue une rupture de la parole de l'Etat qui ne figurait même pas au programme du candidat Emmanuel Macron. L'ensemble des décisions confirment la dégradation prévisible du pouvoir d'achat et des carrières des fonctionnaires.

Il aura fallu maintes interventions et la mobilisation des agents pour que le ministre annonce que l'augmentation de la CSG serait strictement compensée pour les fonctionnaires, y compris pour les nouveaux recrutés, petite avancée mais qui ne correspond pas à la promesse d'Emmanuel Macron d'augmenter leur pouvoir d'achat à cette occasion. Le Ministre a aussi annoncé la reconduction de la prime dite « GIPA », maigre compensation pour les agent-es ayant subi une perte de pouvoir d'achat entre 2012 et 2016: c'est donc bien le moins!

Pour tout le reste, aucune réponse n'a été apportée à nos demandes. En outre, le Ministre renvoie aux mutuelles la responsabilité éventuelle d'une compensation du jour de carence, ce qui entérinerait cette mesure injuste pour les agent-es et reporterait in fine le coût sur les cotisations. Le Ministre de l'Action et des Comptes Publics ne répond pas aux demandes portées par les personnels en grève et dans les manifestations le 10 octobre. La FSU a réaffirmé son opposition à cette politique salariale désastreuse qui augure bien mal de la reconnaissance des plus de 5 millions d'agents de la Fonction Publique.

Elle portera, la nécessité que les fédérations de fonctionnaires se retrouvent pour trouver les moyens, dans les suites de ce que les agents ont exprimé le 10 octobre dernier, d'obtenir une réorientation de cette politique.

# VACANCES DE PRINTEMPS : PAGAILLE EN PERSPECTIVE

Les académies d'Orléans-Tours, Rennes, Caen, Nantes, et Rouen ont décalé leurs vacances de printemps du 25 avril au 14 mai. La raison invoquée est les jours fériés du 8 mai et de l'ascension la semaine de la reprise. Ce qui peut paraitre une bonne décision à priori, risque de s'avérer un casse-tête pour de nombreux parents. Certains ont déjà réservé pour la période officielle. Au-delà du désagrément occasionné, c'est l'autonomie des académies concernant les vacances scolaires que l'on doit interroger; si chaque recteur décide des périodes de vacances pour son académie, on va passer de trois zones à quatre, cinq ou six.

On voit de manière très claire dans cet exemple, la volonté du Ministre de l'éducation nationale de donner plus d'autonomie au recteur, puisqu'il lui suffit maintenant d'un arrêté rectoral pour changer les dates des vacances. C'est la fameuse autonomie vantée par JM Blanquer depuis son arrivée qui est appliquée; mais là ça tombe un peu à côté. Les fédérations de parents d'élèves risquent de ne pas apprécier.

## DROLE DE CAMPAGNE DU MEDEF

Tous les enseignant(e)s se sont senti(e)s dénigré(e)s et très mal à l'aise avec ce slogan du MEDEF d'une campagne sur la formation. Le ministre a réagi et a demandé son retrait immédiat au MEDEF qui a présenté ses excuses, mais le mal est fait, (ci-dessous le communiqué FSU).

# Le MEDEF n'a pas le droit d'insulter l'Ecole

# LES ELECTIONS PROFESSIONNELLES CONTACTEZ-NOUS

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre 2018. Pour le SNES et le SNUIPP il s'agira de continuer à représenter les collègues PEGC qui, s'ils sont tous à la classe exceptionnelle dans l'académie de Bordeaux, n'ont pas moins de droits notamment concernant le mouvement intra et interacadémique, le congé formation et les dispositifs pour accompagner les collègues en fin de carrière, tel que le temps partiel par exemple. Les élu(e)s aux élections professionnelles de 2014 étant pour la plupart parti(e)s en retraite, il faut de nouveaux candidats, ce qui n'est pas toujours facile ; la raison pour laquelle je précise ci-dessous le rôle des commissaires paritaires.

Pour un corps en voie d'extinction comme le nôtre, il s'agit pour eux d'assister seulement aux deux CAPA sachant que comme précisé plus haut il n'y a plus de promotions de grade, très peu de demandes de mutation à l'intra et l'inter, il reste donc principalement les avancements d'échelon qui se font tous à l'ancienneté dans la classe exceptionnelle. Alors ceux qui seraient intéressé(e)s par une candidature peuvent nous contacter par mail ou téléphone pour nous faire part de leur candidature ou simplement pour avoir les explications et les précisions nécessaires.

N'hésitez pas à nous contacter.

La liste SNES-SNUIPP est ouverte aux syndiqué(e)s SNES et SNUIPP mais également aux non syndiqué(e)s.

► LAULAN Bruno
PEGC SECTION XIII
secrétaire académique SNUIPP/FSU
1, rue Chadenat 33240 Saint Genès de Fronsac
bruno.laulan@laposte.net
07 84 09 63 36

► SNES 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux 05 57 81 62 40 s3bor@snes.edu

Une campagne du MEDEF affiche son mépris pour le service public d'éducation, ses personnels et ses élèves en affirmant « Si l'école faisait son travail, j'aurais du travail ». C'est pourtant ce service public qui a permis la massification de l'accès aux études et l'élévation générale du niveau de qualification.

En accusant abusivement l'école, le MEDEF cherche sans doute à faire oublier que les entreprises n'ont pas réussi à créer le million d'emplois promis comme devant résulter du CICE.

La FSU engagée pour la qualité du service public d'éducation et consciente de l'investissement des agent-es pour y parvenir s'indigne que le MEDEF puisse tenir des propos aussi irresponsables et aussi insultants.



Courriel: s3bor@snes.edu www.bordeaux.snes.edu Fax: 05 57 81 62 41 Tél. 05 57 81 62 40 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

du lundi au jeudi de 14h à 17h30 le vendredi de 14h à 17h **Permanences** 

twitter: @SNESBordeaux



eanjean au SNES Bordeaux, du lundi au jeudi de 14h30 pouvez contacter Philippe Pour votre retraite, vous 17h30

Situation administrative : Temps partiel – Disponibilité – Retraité(e) – Autre

Ville :

Date de naissance :.... /.... Téléphone :

Prenom Mom

Courrie

Nom de jeune fille

3

47

9

8

24

https://adherer.snuipp.fr/33\*

numéro de département

Pour adhérer en ligne:

DEPARTEMENT D'EXERCICE (à entourer)

(à renvoyer à votre département d'exercice voir

PEGC 7

SNUIPP-FSU

adresse ci-dessous)

Année scolaire 2017 / 2018

SNUIPP-FSU

Bulletin d'adhésion PEGC au

Académie de BORDEAUX

# **SNES - S2 DORDOGNE**

rue Bodin 24000 Périgueux Fax: 05 53 05 17 57 Port. 06 12 51 76 70 Tél. 05 53 05 17 58 snes24@orange.fr twitter: @Snes24 Bourse du Travail

# **SNES - S2 GIRONDE**

s2gironde@bordeaux.snes.edu http://snes33.free.fr/index.html Port. 06 85 87 29 17 Tél. 05 57 81 62 44 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux

9

8

į

4

8

8

24 192 246

> 169 233

> 151 208

> 43 192

PEGC CI Echelons

219 160

PEGC EGC

66 % de la cotisation est déductibl

'impot sur le revenu

Soit 6 euros par mois pour un PEGC à la C.E. au 3<sup>lème</sup> échelon

Syndiqué(e) 2016 /17 ? oui / non

Montant de la cotisation :

Ville

Etablissement d'exercice

Code postal

Echelon :.

Adresse personnelle

Code postal

# **SNES - S2 LANDES**

97 place caserne Bosquet 40000 Mont de Marsan Maison des syndicats Fax: 05 58 05 92 65 Port. 06 85 34 35 87 Tél. 05 58 93 39 35 snes40@orange.fr

# SNES

Port. 06 07 55 96 39 snes47@wanadoo.fr 14 rue Jean Terles 47000 Agen

# SNES - S2 PYRÉNÉES ATLANTIQUES

11 avenue Edouard VII

64000 Pau

**S2 LOT ET GARONNE** 

Temps partiel: cotisation X quotité travaillée

05 59 80 28 27 Bourse du Travall, 44 cours Aristide Briand 33000 BORDEAUX Cedex 05 88 rue Montpensier 64 000 PAU Bourse du Travall, 26 rue Bodin 169 bis avenue Jean-Jaurès 24029 PERIGUEUX Cedex SNUIPP-FSU 33 SNUIPP-FSU 24 SNUIPP-FSU 40 SNUIPP-FSU 47 SNUIPP-FSU 64 47000 AGEN

Malson des syndicats, 97 place de la caseme Bosquet 40 000 MONT DE MARSAN 05 58 933 933 05 53 08 21 25 05 56 31 26 63 05 53 68 01 92 .€ à l'ordre du ...€ à l'ordre du Je choisis de payer ma cotisation Retraité(e)s : 99 € Disponibilité : 77 €

de mon département

SNUIPP

en 4 fois

Chèques de SNUIPP

o en 1 fois

Chèque de

Le SNUJIPP pourra utilizer les informations ch'etessus pour mbaltesser la revue nationale « Fendites sur Cours », de demande au SNUJIPP de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma camètre aurquelles il a accès à l'occasion des commissions particules et fourboirse à faite fagurer ces informations dans des foiblers et des fraitements automatisés dans les conditions fuées par la loi du QUOTIA, Cette autorisation est révocable par moi-môme dans les mâmes conditions que le droit d'accès en maintessant à la section du SNUJIPP.

Précisez le numéro du département

de mon département